



Groupe d'Action Multisectoriel – Mali
Siège social : Quartier Niébala-Extension / Bougouni
Accord-Cadre : N° 002075
Téléphone : (+223) 78 50 49 67 / 76 83 25 14
Email: gammaliba1@gmail.com
Site Web: Gamsmali.org

Rapport Technique Annuel 2025



Janvier 2026

I. PRESENTATION DE L'ONG GAMS-MALI

1.1. Historique :

GAMS-MALI (Groupe d'Action Multi-Sectoriel-Mali) est une association de droit malien à but non lucratif créée par récépissé **N°2019-322/P-CB** du 24 décembre 2019. Elle est reconnue comme ONG-Association signataire de l'accord-cadre **N°002075** avec l'Etat.

Sa création découle de la volonté de ses membres fondateurs de répondre à des exigences opérationnelles d'une organisation nationale non gouvernementale restée aux côtés du monde rural et capable d'insuffler des dynamiques d'innovation pour contribuer à son développement économique, social et culturel.

1.2. Philosophie :

Pour prendre pleinement conscience de leur propre promotion, le développement des communautés passe par leur information / sensibilisation, leur formation, leur responsabilisation et leur organisation pour la conduite des différents plans locaux de développement. A ce titre, la démarche participative et inclusive, clef d'appropriation et de la durabilité, doit être au cœur de toute action entreprise au niveau communautaire afin de lui garantir le succès escompté.

Par ailleurs, la complémentarité et la synergie d'action des interventions diverses et variées sont des viatiques pour assurer un développement harmonieux, cohérent et durable des communautés locales. A cet effet, l'intersectorialité demeure une approche privilégiée à promouvoir.

1.3. Vision :

La vision de GAMS-MALI est de devenir une référence nationale dans le domaine de l'accompagnement des projets et programmes de développement des communautés, territoires et des organisations socio-professionnelles rurales.

1.4. Mission :

GAMS-MALI s'assigne comme mission d'accompagner les communautés, territoires, organisations et réseaux d'organisations dans la gouvernance du développement locale durable.

1.5. But :

Le but de GAMS-MALI est de soutenir les initiatives de développement local durable respectueuses de l'environnement, résilientes aux effets du changement climatique et sensibles au genre.

1.6. Objectifs :

Les objectifs stratégiques poursuivis par GAMS-MALI sont :

- Contribuer efficacement au développement économique, social et culturel des populations maliennes, selon les cadres de référence adoptés par le Gouvernement de la République du Mali ;
- Contribuer au renforcement des capacités des acteurs du développement en vue d'accélérer l'appropriation et la prise en charge du développement local, y compris les technologies adaptées ;
- Promouvoir le renforcement d'une société civile qui participe à la formulation et à la mise en œuvre des politiques de développement ;
- Promouvoir la démocratie et accompagner la mise en œuvre de la politique de décentralisation dans le pays.

1.7. Organisation et fonctionnement de GAMS-MALI :

GAMS-MALI est dirigée actuellement par un président à travers les organes de gestion suivants :

- **L'assemblée Générale (AG) :** est l'organe de décision et regroupe tous les membres de l'association. Elle se réunit ordinairement une fois par an et extraordinairement sur convocation du président chaque fois que les circonstances l'exigent. Les décisions sont prises à la majorité simple.
- **Le Conseil d'administration (CA) :** il compte Sept (5) membres et est l'organe d'exécution des décisions prise en AG. Il veille au bon fonctionnement de l'organisation. Les réunions des CA se tiennent ordinairement par semestre et extraordinairement sur convocation du Président au besoin. Elle se compose de salariés et de volontaires, et est dirigé par un (e) président (e). Il fonctionne suivant les principes de la DPO (la direction participative par objectif) qui responsabilise, donne plus d'autonomie à chaque responsable (coordinateur, superviseur) dans l'exécution technique et financière de ses activités. Ce style de management vise ainsi l'amélioration de la productivité individuelle et la performance globale en faisant participer tous les acteurs concernés à la vie de l'organisation et à la mise en œuvre des projets et programmes.
- **Les commissaires aux comptes (CC) :** Compte deux (2) membres. Les Commissaires aux Comptes sont chargés de veiller à la moralité des dépenses et au respect des dispositions des accords de financement

1.8. Stratégies d'intervention :

Les stratégies d'intervention promues par GAMS-MALI sont centrées sur l'approche participative et ascendante à base communautaire et se traduisent essentiellement par :

- L'identification participative des besoins de développement divers, l'accompagnement des communautés à les formuler en idées de projet et ensuite en projets structurants et bancables et la recherche de fonds adéquats à leur financement ;
- L'appui aux initiatives individuelles et collectives de développement déjà entreprises au sein des communautés à travers des innovations techniques et technologiques adaptées ;
- L'exploration des opportunités de financement internes et externes et engagements des actions de plaidoyers et de lobbying pour la levée des fonds ;
- Le soutien des politiques, plans et programmes de développement sectoriels nationaux et subnationaux pour leur aboutissement opérationnel et cohérent ;
- Le renforcement constant des capacités et compétences des acteurs locaux (administration, services techniques, collectivités, organisations de la société civile, etc.) dans la conduite de leurs missions quotidiennes et régaliennes et en fonction des changements sociaux et technologiques intervenus ;
- La collaboration avec l'ensemble des acteurs impliqués dans le processus de développement des territoires selon leurs domaines respectifs de compétence (administration, services techniques, collectivités, organisations de la société civile, etc.).

1.9. Domaines d'intervention :

GAMS-MALI intervient dans les domaines suivants :

- Sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- Agriculture, élevage et pêche
- Eau Hygiène et Assainissement ;
- Gestion de ressources naturelles / Adaptation au changement climatique
- Education / Alphabétisation fonctionnelle ;
- Prévention et gestion des conflits / Réconciliation, paix et cohésion sociale ;
- Promotion de l'entrepreneuriat / Activités génératrices de revenus sensibles au genre ;
- Gestion du foncier agricole
- Protection de l'environnement et Changement climatique.

1.10. Zone d'intervention :

Au cours de la période du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2025, les interventions de GAMS-MALI ont ciblé les localités suivantes :

REGION	CERCLE	COMMUNE
Bougouni	Bougouni	Bougouni
Bougouni	Bougouni	Faradiélé
Bougouni	Bougouni	Kouroulamini
Bougouni	Bougouni	Faragouaran
Bougouni	Bougouni	Danou
Bougouni	Yanfolila	Bolo-Fouta
Bougouni	Yanfolila	Wassoulou Ballé

II. ACTIVITES REALISEES :

Au cours de la période du 1er janvier au 31 décembre 2025, GAMS-MALI n'a bénéficié d'aucun financement de la part de ses partenaires techniques et financiers. Malgré cette contrainte, l'organisation a poursuivi ses interventions en assurant un paquet minimum d'activités sur fonds propres, dans le but de maintenir sa présence sur le terrain et de renforcer ses relations avec les acteurs locaux. Les principales activités réalisées se présentent comme suit :

2.1. Rencontres de prise de contact :

Au cours du mois de mai, des missions de prise de contact ont été effectuées par l'équipe de GAMS-MALI auprès des autorités administratives et communales. Elles visaient à présenter l'organisation aux différents acteurs locaux des communes de Bougouni, Faradiélé, Faragouaran, Danou et Kouroulamini, ainsi qu'aux sous-préfets de Bougouni central et de Faragouaran.

Ces rencontres ont permis de maintenir et de renforcer les liens avec les partenaires locaux, les autorités administratives et les communautés bénéficiaires.

2.2. Remise officielle des cartes des communes :

Lors des missions de présentation dans les différentes communes, GAMS-MALI a procédé à la distribution gratuite de cartes administratives grand format de ces communes aux maires.

Cette activité a contribué à améliorer la visibilité institutionnelle et à soutenir les dynamiques locales de gouvernance.

2.3. Appui au diagnostic participatif de la coopérative des femmes maraîchères de Zambougou

L'ONG GAMS-MALI a appuyé les femmes de la coopérative Benkadi de Zambougou dans la réalisation d'un diagnostic participatif des contraintes liées à l'évolution de leurs activités, en vue de l'élaboration d'un plan de réponse servant d'outil de plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers.

À l'issue de ce travail, les principales contraintes identifiées sont les suivantes :

- Le manque de clôture sécurisée du périmètre maraîcher ;
- L'insuffisance de la superficie du périmètre maraîcher (moins d'un hectare), au regard de l'effectif élevé des exploitantes, estimé à 140 femmes.

2.4. Rencontre d'information et d'échange avec les collectivités de la région de Bougouni :

Le jeudi 12 juin 2025, GAMS-MALI a organisé une rencontre d'information et d'échange à la mairie de la Commune rurale de Faragouaran. Cette rencontre a regroupé les maires ou leurs représentants, le représentant du Sous-Préfet de Faragouaran, ainsi que les délégués des organisations communales de femmes et de jeunes.

Les communes concernées étaient notamment Danou, Faragouaran, Faradiélé et Kouroulamini (cercle de Bougouni), ainsi que Bolo-Fouta et Wassoulou Ballé (cercle de Yanfolila).

Cette première rencontre du genre a mobilisé une quinzaine de participants. Elle a permis d'échanger sur les perspectives de collaboration et de définir un cadre de travail concerté.

À l'issue des échanges, le plan de travail ci-après a été validé et sert désormais de feuille de route pour la collaboration entre l'ONG GAMS-MALI et les six collectivités concernées :

À la suite de la rencontre de Faragouaran, GAMS-MALI a entrepris des démarches auprès de la commune urbaine de Bougouni afin d'obtenir son adhésion à la dynamique enclenchée, en vue de la concrétisation d'un premier projet conjoint intégré au profit des populations de la région de Bougouni.

2.5. Collecte des informations auprès des services techniques

Dans le cadre du processus participatif d'élaboration d'un projet conjoint intégré, initié par GAMS-MALI au profit de sept (7) collectivités de la région de Bougouni — à savoir les

N°	ACTIVITE	RESPONSABLES	ACTEURS IMPLIQUÉS	PERIODE
1	Elaboration et transmission de la fiche de collecte de données aux Maires	GAMS-MALI	-	12 mai au 12 Juin 2025
2	Renseignement de la fiche de collecte	MAIRES	CC et pers. Tech. des mairies, OSC	15 juin au 15 juillet 2025
3	Transmission de la fiche renseignée et signée et copie PDESC	MAIRES	-	Avant le 20 juillet
4	Dépouillement et analyse des données	GAMS-MALI	-	21 juillet au 20 aout 2025
5	Présentation de la fiche de synthèse	GAMS-MALI	-	21 au 31 aout 2025
6	Collecte des informations complémentaires	GAMS-MALI	ST, Adm, OSC	1 ^{er} au 15 sept. 2025
7	Rédaction d'un avant-projet	GAMS-MALI	-	16 au 30 sept.2025
8	Présentation de l'avant-projet aux communes	GAMS-MALI	Maires et pers. tech. des mairies	1 ^{er} au 10 oct.2025
9	Rédaction de document projet	GAMS-MALI	-	11 au 31 oct.2025
10	Présentation du document projet aux Autorités Administratives	GAMS-MALI & MAIRES	-	1 ^{er} au 10 nov.2025

communes de Bougouni, Danou, Faradiélé, Faragouaran et Kouroulamini (cercle de Bougouni), ainsi que Bolo-Fouta et Wassoulou Ballé (cercle de Yanfolila).

Ces rencontres ont été combinées à des activités de collecte d'informations auprès des services techniques afin de mieux orienter les futures interventions. Ainsi, un outil simplifié de collecte de données a été élaboré et transmis aux services techniques régionaux suivants :

- 1) Direction Régionale de l'Agriculture (DRA) ;
- 2) Direction Régionale des Productions et Industries Animales (DRPIA) ;
- 3) Direction Régionale des Services Vétérinaires (DRSV) ;
- 4) Direction Régionale de l'Assainissement, du Contrôle des Pollutions et Nuisances (DRACPN) ;
- 5) Direction Régionale des Eaux et Forêts (DREF) ;
- 6) Direction Régionale du Génie Rural (DRGR) ;
- 7) Direction Régionale de l'hydraulique (DRH) ;
- 8) Direction Régionale de la Pêche (DRP) ;
- 9) Direction Régionale du Développement Social et de l'Économie Solidaire (DRDSES) ;
- 10) Direction Régionale de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (DRPFEE).
- 11) Le Centre de Santé de Référence (CSRéf) de Bougouni
- 12) Le Centre d'Animation Pédagogique (CAP) de Bougouni

Le but de cet exercice est d'impliquer les services techniques dès le début du processus, afin de recueillir leurs perceptions, chacun selon son domaine de compétence, sur les forces et les faiblesses, ainsi que sur les opportunités et les menaces des différents secteurs. Il vise également à identifier les actions à prioriser, en cohérence avec les plans et les besoins sectoriels, ainsi que les orientations techniques susceptibles de mieux guider GAMS-MALI dans ses choix stratégiques.

2.6. Participation à la revue trimestrielle des activités des ONG et Associations partenaires du cercle de Bougouni

Le lundi 18 août 2025, l'équipe de GAMS-MALI a également participé à la rencontre de revue des activités des ONG et associations du deuxième trimestre 2025, organisée et présidée par les autorités locales, notamment le Préfet du cercle de Bougouni.

Outre les autorités administratives, les responsables communaux ainsi que les représentants des ONG et associations ont pris part à cette rencontre.

Cette participation a permis de partager les expériences, d'assurer une meilleure coordination des actions et de renforcer la synergie entre acteurs.

2.7. Mission de participation aux activités de remise de matériel didactique dans la commune de Tiongui :

GAMS-MALI s'est associé à l'initiative du collectif des enseignants ressortissants de la commune rurale de Tiongui, consistant à remettre des fournitures scolaires aux écoles ainsi qu'aux meilleurs élèves de la commune, le 20 septembre 2025.

Cette activité, jugée salubre, a été soutenue par GAMS-MALI à travers sa contribution à l'achat et à la remise de matériels didactiques.

Par ailleurs, GAMS-MALI a procédé à la remise de dix-sept (17) cartes au format géant et de deux (2) tableaux personnalisés de la carte de la commune de Tiongui, destinés à l'ensemble des acteurs de la commune et de l'arrondissement. La répartition s'est faite comme suit :

- Une (1) carte au format géant et un (1) tableau personnalisé pour le Sous-Préfet ;
- Une (1) carte au format géant et un (1) tableau personnalisé pour le Maire ;
- Quinze (15) cartes au format géant pour les écoles de la commune (treize (13) écoles du premier cycle et deux (2) écoles du second cycle).

GAMS-MALI a pris part à cette mission pour appuyer les initiatives locales en faveur de l'éducation et du renforcement des capacités.

2.8. Poursuite de Collecte d'information auprès des Collectivités et services techniques et de rédaction de document projet :

Dans le cadre du processus participatif d'élaboration du programme conjoint intégré, GAMS-MALI a poursuivi la collecte de données complémentaires auprès des services techniques régionaux et des sept collectivités partenaires. Parallèlement, l'organisation a continué la rédaction du document de projet.

2.9. Participation à la deuxième session ordinaire du CROCSAD :

Le mardi 21 octobre 2025, dans la salle de réunion du Gouvernorat, s'est tenue la deuxième session ordinaire du Comité d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement (CROCSAD), présidée par le Directeur de Cabinet du Gouverneur.

Lors de cette rencontre, la situation des activités de GAMS-MALI réalisées entre janvier et septembre 2025 a été présentée par le représentant de la coordination locale des ONG de Bougouni.

Cette présentation a permis de faire le point sur les activités réalisées et de partager les perspectives avec les parties prenantes.

III. DIFFICULTES RENCONTREES :

Les principales difficultés rencontrées dans l'exécution des activités sont les suivantes :

- Réduction des opportunités de financement pour les ONG et associations dans l'accompagnement des initiatives de développement communautaire.
- Présence de poches d'insécurité créées par des groupes terroristes dans la région, constituant une menace réelle pour les interventions des ONG et associations.

IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

4.1. Conclusion :

En dépit de l'absence de financement externe, GAMS-MALI a démontré sa résilience et son engagement en maintenant un niveau minimal d'activités. Ces actions ont permis de préserver les acquis, de consolider les relations avec les partenaires locaux et de préparer le terrain pour de futures interventions structurantes.

4.2. Recommandations :

À l'issue de l'exercice 2025, GAMS-MALI formule les recommandations suivantes à l'attention des autorités nationales et des partenaires techniques et financiers pour assurer la continuité des opérations humanitaires et de développement sur le terrain :

- ✓ Plaider auprès des autorités nationales et des partenaires techniques et financiers (PTF) pour relancer le financement des ONG et associations, en tenant compte de l'impact de leurs projets sur le cadre de vie des populations et de leur cohérence avec les priorités nationales.
- ✓ Plaider auprès des autorités nationales et régionales pour renforcer la protection des populations, de leurs biens et des intervenants sur le terrain, en consolidant les dispositifs de sécurité existants.

Bougouni, le 20 janvier 2026

Pour GANS-MALI

LE PRESIDENT

Sidi KONÉ